

# Le curetage en images

**Cureter la vigne pour lutter contre l'esca** est une opération qui ne s'improvise pas. Voici les explications et conseils de Marie Thibault, formatrice à la Sicavac.

## 1 Bien s'équiper

Pour cureter, l'idéal est de disposer d'une petite tronçonneuse ayant un guide le plus court possible et pointu (style carving).



Une élaguese peut faire l'affaire, mais les modèles plus gros risquent de réaliser un travail grossier. Les tronçonneuses thermiques sont moins chères, mais aussi moins précises, plus lourdes et bruyantes. Mieux vaut opter pour une électrique avec sa batterie portable, qui sera davantage maniable. La plus pratique est le modèle de Pellenc (Selion M12), à 1 800 euros, comprenant outil et batterie. Stihl en propose également une aux alentours de 900 euros.

## 2 Repérer les pieds exprimant des symptômes

**Le repérage et le marquage des pieds atteints s'effectuent en été.** Ensuite, le curetage en lui-même peut être réalisé en toute saison et sur des vignes de tout âge. En période végétative, il présente l'avantage de permettre au cep de se rétablir rapidement, afin de garder le potentiel productif et qualitatif dès les premières vendanges. Cela sauve également les pieds atteints d'une forme apoplectique de la maladie. En hiver, la tâche est facilitée par l'absence du feuillage et des fils. Pour Marie



Thibault, plus on intervient tôt, mieux c'est. « Beaucoup de vigneronns le font au fur et à mesure de l'apparition des symptômes, observe-t-elle. Ils passent généralement une fois en juillet, en août et en septembre lorsqu'ils ont du temps. »

## 3 Cerner les flux de sève du cep

Avant de se lancer dans le curetage d'un pied, il faut étudier le flux de sève qui alimente le cep en périphérie. Pour cela, on peut regarder la couleur du bois, mais aussi les bourrelets qui montent de la base jusqu'aux coursons. Il ne faut pas hésiter à retirer un peu l'écorce pour mieux visualiser. Une fois les flux et le bois mort repérés, on choisit le côté à ouvrir.



Flux de sève

Partie morte

Partie vivante

### voir plus loin

#### Faire appel à un prestataire de services

Vous n'avez pas le temps de cureter ou vous avez peur de vous lancer ? Qu'à cela ne tienne. Des entreprises de prestation de services proposent de réaliser cette opération pour vous. C'est notamment le cas de l'entreprise TVM, à Landerrouat, en Gironde. « Cela permet à nos clients d'avoir des opérateurs spécialisés, précis et rapides, qui ont reçu une formation théorique et pratique », assure Pietro Pastore, assistant de direction. Car le gros problème du curetage est qu'il nécessite du temps, des équipements, ainsi que du personnel compétent et motivé. Le prestataire passe une première fois pour voir la faisabilité et réaliser le devis, puis les opérateurs interviennent durant l'été ou l'hiver, après avoir préalablement marqué les pieds touchés. Le tarif est à l'heure, et revient entre 7 et 12 euros le pied selon le contexte.

## 4 Réaliser une incision et suivre la veine

Pour commencer l'opération, on réalise une entaille dans le bois mort, de préférence sur le dessus du cep, et en évitant de couper un flux de sève. Si on ne trouve pas d'amadou, on peut réaliser une nouvelle entaille à un autre endroit. Lorsqu'on l'a trouvé (parfois on sent à la tronçonneuse que le bois devient mou), il ne faut pas hésiter à ouvrir largement, cela permet de gagner du temps. On suit alors la veine d'amadou en allant de proche en proche, et en travaillant dans le sens des fibres du bois. Il n'est pas rare de devoir descendre jusqu'au niveau du point de greffe. On peut ensuite faire les bras.



## 5 Supprimer la totalité de l'amadou

L'opération s'achève lorsque tout l'amadou du cep a été trouvé et retiré. Le taux de réexpression dépend directement de la qualité de ce travail de finition. Il est donc important de gratter suffisamment et de se déplacer autour du pied, pour être sûr de ne rien laisser. Il faut également veiller à ce qu'il n'y ait pas de creux où l'eau puisse stagner. Il n'est pas utile d'enlever le reste du bois sec ou mort, ni de protéger la plaie. Et la taille de l'année suivante doit se faire le plus « normalement » possible. Le seul entretien éventuel est de tuteurer les pieds qui en ont besoin, « mais c'est rarement le cas », rassure Marie Thibault.



Pour voir la démonstration de curetage en vidéo, rendez-vous sur [vigne.reussir.fr](http://vigne.reussir.fr)